

JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

Le Journal

de PEYRIER

numéro 7
juin 2006



SPÉCIAL
Sécurité

25^{ème}
anniversaire
du Comité
Communal
Feux de Forêts



Commune de Peyrier



Chers Peyniérennes, Chers Peyniérens,

Vous connaissez mon attachement à Peynier, à notre cadre de vie et à notre environnement. Depuis 2001 de multiples travaux d'aménagement pour la mise en valeur de notre patrimoine forestier et la prévention des feux de forêts ont été réalisés. A mon arrivée, j'ai souhaité relancer le fonctionnement du CCFF en le dotant de moyens modernes et adaptés à toutes ses missions et surtout j'ai voulu le confier à des personnes qui partagent les mêmes points de vue que moi en la matière.

Je tiens à remercier mon adjoint André Maunier, délégué au CCFF et à l'environnement, qui préside cette structure et qui a su, par sa volonté et son écoute, la moderniser, la faire évoluer et remotiver les troupes avec à ses côtés son responsable adjoint Frédéric Baudin. Forts de leur expérience, ils ont eu la capacité et l'intelligence de développer l'équipe d'encadrement passant de une à six personnes et de fédérer toutes les bonnes volontés et les initiatives de chacun.

Leurs travaux supplémentaires pour la rédaction du plan de guidage des secours proposé aux 34 communes de la Communauté du Pays d'Aix, du Document d'Information sur les Risques Majeurs, du Plan Communal de Sauvegarde et tout autre dossier concourent à la protection des biens et des personnes de la commune. Je sais pouvoir compter sur eux en toutes circonstances.

Mon équipe municipale m'a suivi pour doter le CCFF de vrais moyens de fonctionnement modernes avec des postes radio opérationnels, un garage avec un bureau cartographie et pour l'obtention d'un nouveau véhicule porteur d'eau attribué en 2003 par le Conseil Général de même qu'un équipement vestimentaire neuf et aux normes de sécurité et du matériel pour l'accomplissement de nouvelles missions.

Je tiens à souligner ici la complémentarité existante entre le Centre de Secours Départemental de Trets commandé par le capitaine Xavier Joseph, l'unité des Forestiers Sapeurs de Peynier dirigé par monsieur Hervé Delautre et notre CCFF. Ces relations ne sont pas feintes et sont le signe d'un réel engagement de chacun à vouloir exercer et réunir des compétences qui sont pourtant différentes. Cette collaboration est exemplaire au niveau départemental.

Je veux aujourd'hui rendre hommage pour le travail réalisé par une quasi unanimité des membres du CCFF qui constitue une équipe extraordinaire dévouée à la préservation de notre environnement. Les cadres, chacun dans son domaine de compétence, ont fait preuve d'abnégation en toutes circonstances.

Je suis fier de présider ce CCFF qui doit poursuivre sa progression et je peux assurer tous les bénévoles de mon soutien et de l'aide financière et logistique que nous continuerons à lui apporter.

Christian BURLE,
Maire de Peynier,
Vice-Président de la Communauté du Pays d'Aix,
Président de la Commission Agriculture - Forêt



le CCFF en quelques mots

Ses missions

Servir
Le CCFF intervient sur les massifs forestiers communaux et privés sans aucune distinction. Il est placé sous la responsabilité du Maire et intervient sur sa demande en toutes circonstances lorsque la sécurité des biens et des personnes est menacée.

Prévenir
Il est chargé de mettre en place des actions de prévention afin d'essayer de limiter le risque potentiel "Feu de Forêt".

Protéger
Il opère lorsque la sécurité des biens et des personnes est menacée lors d'incendies ou de catastrophes naturelles.

Intervenir
Son rôle est d'agir dans les meilleures conditions sur les feux naissants.

Ce que les hommes en orange font pour Peynier :

- Interventions sur feux
- Dénéigement
- Assistance sur sinistres
- Interventions sur les inondations
- Dégagement des chemins et des sentiers
- Interventions extérieures
- Plan de guidage des secours
- Recherche de personnes égarées
- Reconnaissance de pistes
- Vigie et surveillance des massifs
- Portage de repas et de nourriture aux habitants isolés en cas de neige ou d'inondations
- Débroussaillage et sauvegarde du patrimoine
- Nettoyage forestier
- Conseils en débroussaillage forestier
- Exercice Sapeurs-Pompiers
- Apport d'eau dans les abreuvoirs de chasse
- Fiches Sécurité-Habitat
- Formations en milieu scolaire
- Opérations scolaires
- Assistance sur les manifestations
- Actions d'informations auprès du public
- Expositions
- Prévision / Prévention
- Cartographie

Et encore beaucoup d'autres choses tout au long de l'année...

2005 en chiffres pour le CCFF

- Effectif total : 34
- Patrouilles : 102
- Interventions sur feu : 5

Les équipements

- 2 véhicules porteur d'eau 600 litres
- 3 moto-pompes
- 2 remorques
- Petit matériel (tuyaux, raccords...)
- Cellule hydraulique
- Cellule recherche des personnes égarées
- Cellule cartographie
- 1 garage
- 1 bureau
- 12 postes de radiocommunication



Comité Communal Feux de Forêts de Peynier

Siège administratif : Hôtel de Ville
Siège opérationnel : cd 56b, Route de Rousset - 13790 PEYNIER
Tél. 04 42 53 05 48 - Fax : 04 42 53 11 22



Christian BURLE



André Maunier



Frédéric Baudin



André Gorla



Didier Perreau



Luc Porte



Armand Ravel



Jean-Michel Verrier



Le Jour/Mal
de PEYNIER

numéro spécial
mai 2006

Directeur de la publication :
Christian Burle

Comité de rédaction :
Commission communication

Secrétaire de rédaction :
Stéphane Rapuzzi

Photos:
Frédéric Baudin
et Cr C

Conception et réalisation
C et C - Tél. 04 42 58 95 00

Dépôt légal Juin 2006
ISSN : 2-914059-39-6

Le mot du capitaine Xavier Joseph



Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir m'exprimer dans ce journal qui célèbre les 25 ans d'existence du Comité Communal Feux de Forêts de Peynier.

En effet, depuis mon arrivée à la tête du Centre de Secours de Trets, nous avons développé avec Messieurs Maunier et Baudin une collaboration étroite qui permet à nos deux structures de travailler de façon complémentaire, gage d'efficacité sur le terrain.

Loin de certaines polémiques qui voudraient faire croire qu'une guerre est déclarée entre les Sapeurs-Pompiers et les Comités Communaux Feux de Forêts, nous avons choisi d'adopter une attitude constructive dont chacun peut ressortir plus performant.

L'inconnu fait peur et l'on a souvent tendance à le rejeter ou à le dénigrer. Ne nous trompons pas d'adversaire, celui qu'il faut combattre c'est le feu.

Plutôt que d'entrer dans un conflit stérile dont tout le monde sortirait perdant, n'est-il pas plus intelligent d'éliminer cette part d'inconnu non pas en évitant de se voir mais au contraire en apprenant à se connaître et en s'apportant mutuellement. C'est en tout cas le choix que nous avons fait.

Depuis maintenant deux ans, des échanges ont été instaurés avec le CCF de Peynier. Les Sapeurs-Pompiers de Trets ont participé aux manœuvres du Comité, apportant un peu de leur expérience et prodiguant de conseils utiles pour la sécurité de tous.

En retour, les agents du CCF ont apporté aux Sapeurs-Pompiers leur parfaite connaissance du secteur communal et de ses particularités.

De nombreux exercices ont été réalisés depuis 2003 et encore bon nombre sont d'ores et déjà programmés.

Les missions de surveillance, d'attaque de feux naissants dans l'attente de l'arrivée des secours et le guidage des moyens de lutte lorsque celle-ci est engagée sont typiquement des missions du CCF. La lutte étant le domaine des Sapeurs-Pompiers.

Entre ces missions il n'y a aucune concurrence. Chacun dispose du matériel spécifique adapté à ses missions et non à celle des autres.

Chacun dans ses missions et complémentaires les uns avec les autres, nous serons plus forts pour protéger nos forêts.

Je souhaite un bon anniversaire au Comité Communal Feux de Forêts de Peynier qui souffle sa 25^{ème} bougie. Je lui souhaite de continuer pour 25 nouvelles années mais surtout de garder cet état d'esprit humble, dynamique et constructif.

Capitaine Xavier JOSEPH,
Chef de Centre de Secours
Départemental de Trets



Quelques mots d'Hervé Delautre



L'unité des Forestiers-Sapeurs de Peynier, basée le long de la route départementale n°6 dans la zone du Verdal, comporte un effectif de 28 agents de la fonction publique territoriale. Elle dépend d'un service regroupant cinq autres unités réparties sur l'ensemble du département (Peyrolles, Lambesc, Châteauneuf-les-Martigues, St Rémy de Provence, Aubagne) ainsi qu'un atelier central situé à Lambesc. Chaque unité est équipée de moyens matériels et de véhicules pour pouvoir accomplir différentes missions de service public qui lui incombent.



Missions

Nos missions sont principalement axées sur la prévention et la préservation des espaces naturels, en assurant d'une part l'entretien et le nettoyage d'une importante surface de nos forêts et participant d'autre part à la surveillance et aux interventions sur feux naissants durant la période estivale.

Prévention et sécurité

Cette mission prioritaire de prévention des incendies de forêts s'appuie sur le débroussaillage régulier des pistes DFCI sur une largeur de 25 m de part et d'autre de la piste.

Aussi, l'unité dispose de 4 engins de débroussaillage de type tracteur ou Bull à chenilles, de 140 CV à 250 CV équipés de broyeur à marteaux.

L'abattage d'arbres et les travaux manuels de débroussaillage et d'élagage sont réalisés par deux équipes.

Ces travaux permettent de réaliser chaque année 200 ha (en moyenne) de débroussaillage sur l'ensemble des massifs dont l'unité de Peynier a la charge. Ils permettent la diminution du nombre d'éclosions des feux, de ralentir la propagation des incendies et de sécuriser les interventions des moyens de secours.

Surveillance et interventions

Au cours de la saison d'été ou pendant les périodes à risques d'incendie, les Forestiers-Sapeurs intègrent le dispositif de prévention sous l'autorité du Préfet et mettent en œuvre, chaque jour, des patrouilles à bord de véhicule de surveillance et d'intervention (VSI).

Aussi, au cours de ces 3 dernières années, l'unité de Peynier est intervenue sur une moyenne de 40 feux naissants ou alertes dans un délai moyen de 6 minutes.

En marge de ces départs de feu, le service Forestiers-Sapeurs intervient également lors d'incendie pour permettre le broyage des lisières à l'aide d'engins de débroussaillage et limiter ainsi les reprises.

Les relations avec le CCF de Peynier

Depuis près de 3 ans, un véritable dialogue et une concertation se sont instaurés avec la Commune de Peynier et son CCF pour travailler ensemble dans les domaines de la prévention et de la lutte contre les incendies.

En partageant nos savoir-faire et nos connaissances de terrain, nous avons obtenu d'excellents résultats sur plusieurs dépôts de feu par des interventions coordonnées. L'aspect relationnel demeure un atout majeur dans le respect de chacun et l'efficacité du dispositif de prévention. C'est pourquoi, nous sommes satisfaits de la communication et des relations existantes entre nos corporations.

Il est même parfois dommage que cet exemple ne soit pas mis en pratique plus souvent avec l'ensemble des acteurs de la lutte et de la prévention contre les incendies en particulier sur des feux conséquents.

Enfin, nous souhaitons poursuivre ces actions par la mise en place ou la participation à un protocole commun et développer les formes de communication (expos...) pour faire connaître au grand public les rôles respectifs de chaque intervenant sur la prévention et la défense des forêts contre les incendies.

Hervé DELAUTURE,
Chef d'unité des Forestiers-Sapeurs

Le CCFF depuis 2001 vu par André Maunier

Membre fondateur et toujours en activité depuis 1980, année de sa création, j'ai connu, partager et plus ou moins apprécier toutes les étapes du fonctionnement opérationnel de notre Comité Communal Feux de Forêts de Peynier.

Aussi, en 2001, c'est tout naturellement que notre maire Christian BURLE m'a délégué la présidence de cette structure municipale. C'est en toute connaissance de cause que j'ai réorganisé le CCFF local afin de le rendre le plus performant et le plus réactif possible.

Afin d'établir un contact permanent entre la municipalité et le CCFF, j'ai nommé un responsable adjoint en la personne de F. Baudin puis, pour assurer un fonctionnement sérieux, crédible et moins contraignant pour les cadres en fonction, j'ai opté pour une répartition des responsabilités afin que chacun d'eux, dans son domaine de compétence puisse optimiser le service gratuit rendu à la Commune et à tous les Peyniers. Afin d'éviter les erreurs passées où on adhérait presque par obligation au CCFF, je préfère m'appuyer sur un effectif limité, formé et donc opérationnel et motivé.

Mettre à disposition un local autonome et opérationnel a été l'élément déterminant dans cette réorganisation, c'est chose faite depuis 2002 avec l'installation du CCFF dans le local de l'ancienne station de pompage des eaux de Peynier sur le CD 56 à l'entrée du village. Après quelques travaux de première urgence réalisés par la municipalité, les bénévoles ont peaufiné l'aménagement de leur local qui est composé de bureau sur la mezzanine et de garage au rez-de-chaussée.

Sur un même ordre d'idée, nous avons également entrepris, avec l'appui de tout le conseil municipal, le renouvellement de tout l'équipement radio, œuvré pour la mise à disposition via le CG 13 d'un second véhicule et obtenu l'acquisition de divers petits matériels nécessaires à la mise en protection des biens et des personnes sur notre territoire communal.

Dans l'optique de pouvoir se reposer sur une structure solide, rodée à toutes les épreuves, soudée, nous organisons au fil de l'année des formations spécifiques sous le contrôle des sapeurs pompiers de Trets, et, il faut croire que cette initiative a eu de très bons échos car l'Association Départementale s'est empressée de calquer ses propositions de stage 2006 sur le modèle de notre planning 2005.



Nous participons à l'entretien de notre environnement par le ramassage des déchets en milieu forestier, le long des voies communales et nous proposons des journées d'entretien de notre magnifique milieu forestier.

Contrairement à beaucoup d'autres CCFF, nous ne militons pas pour la création de Centre de première intervention et, surtout, nous évitons de rentrer en conflit avec les pompiers en respectant strictement nos attributions en la matière, nous ne rêvons pas de missions loin de notre domaine de compétence et essayons d'apporter le soutien sécuritaire nécessaire aux différentes manifestations communales.

En parfait accord avec une grosse majorité des membres adhérents au CCFF, j'ai tenté de renouer, avec le corps des sapeurs pompiers de Trets, des relations durables basées sur la fiabilité, la confiance dans le respect de nos compétences respectives. Nous sommes actuellement sur le point de signer un protocole commun définissant la complémentarité entre le Centre de Secours Départemental de Trets, le CCFF et l'unité des Forestiers-Sapeurs de Peynier avec qui nous entretenons également d'excellentes et constructives relations.

J'ai voulu élargir la zone d'influence du CCFF en l'associant à des actions de sensibilisation notamment en matière de domaine public : il est à noter qu'en cette fin d'année 2005, toutes les pistes DFCL de Peynier sont nettoyées et donc sécurisées.

Afin de raisonner sur une logique de protection de massif, le Régagnans pour ce qui nous concerne, nous avons pris des contacts, puis élaborés des manœuvres communes avec les CCFF voisins (Fuveau, Belcodène, La Bouilladisse)

Avec C. Burle, nous défendons ardemment le dossier monté en partenariat avec le Canal de Provence dans le but d'obtenir la création d'un bassin d'eau brute qui permettra de délester en période chaude le réseau d'eau potable, en particulier sur le secteur des Michels, d'irriguer et ainsi de rentabiliser une future zone agricole coupe feu entre les Chaurêts et Pourrachon et de créer une réserve d'eau à usage DFCL.

Cette année, dans le cadre du PIDAF, pour assurer le remplissage des HBE (hélicoptères bombardiers d'eau), une citerne wagon sera installée sur le secteur du lieu-dit la citerne de CHI et le bassin situé quartier Bourrelly sera réaménagé.

Le rôle du CCFF ne se cantonne pas à la surveillance des massifs, liste des dossiers en période estivale, en amont comme en aval, la fiabilité des dossiers suivis par le CCFF n'est pas exhaustive.

Il sera particulièrement sollicité pour le montage de documents tels que le DICRIM et plus tard, pour le Plan Communal de Sauvegarde.

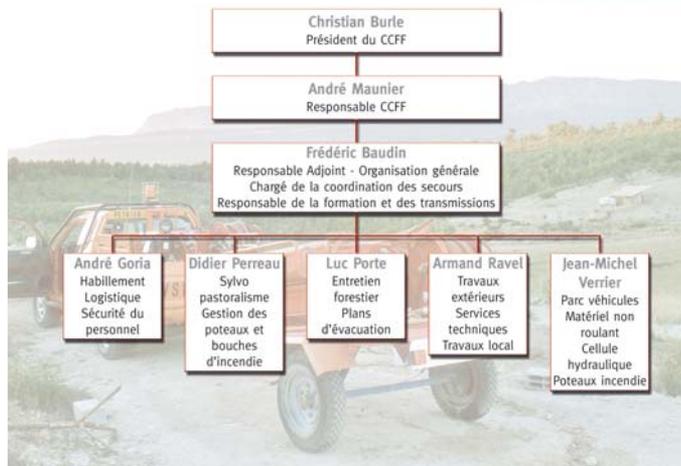
Je suis fier de diriger une équipe de bénévoles dont la majorité des membres est toujours prête à se mettre au service des Peyniers.

Le CCFF a 25 ans, il est devenu majeur et responsable et j'espère, pour les années à venir, pérenniser ce mode de fonctionnement qui fait de Peynier une commune pilote et modèle pour ce service annexe de la commune.



André MAUNIER, Président du CCFF

Organisation générale du CCFF de Peynier



Le mot de Frédéric Baudin



En 2001, André Maunier et Christian Burle m'ont demandé si je souhaitais prendre en charge le poste de Responsable Adjoint du CCFF de Peynier. En appréciant toute leur confiance mais conscient de l'ampleur de la tâche -2 à 3 heures de travail bénévole quotidien hors saison et une disponibilité totale en cas d'intervention toute l'année-, j'acceptais à condition que les membres puissent obtenir les moyens matériels demandés et de travailler en équipe afin d'intégrer de nouveaux cadres et membres motivés "qui en voulaient" avec une place pour l'écoute et la prise en compte des idées de chacun, bref, un CCFF libre qui se tournait vers l'avenir. Aujourd'hui, tout a été fait pour que nous soyons au "top".

A ce jour, avec une large majorité de membres, nous formons tous ensemble une équipe solide et solidaire lorsque nous sommes réunis au sein du C.C.F.F et lorsque nous nous retrouvons en dehors. Il faut rendre hommage également aux autres cadres qui sont arrivés à mes côtés en 2001 pour faire avancer et progresser le CCFF, Didier Perreau, André Gorla, Luc Porte, Jean-Michel Verrier rejoignant ainsi Armand Ravel, qui se retrouvait seul.

Habitant à Peynier depuis mes tous premiers pas, étant depuis 18 années au sein du CCFF de Peynier et ayant accompli près de cinq années au sein des sapeurs-pompiers de Trets, j'ai pu acquérir durant toutes ces années une solide expérience sur le terrain et la mettre à profit lors de la rédaction du guide des secours en milieu forestiers. Il faut rendre hommage aux "anciens" du CCFF, membres fondateurs depuis 1980, les responsables successifs ainsi que tous ceux qui m'ont entouré dès les premiers jours et surtout aux personnels du CS Trets.

Frédéric BAUDIN,
Responsable Adjoint
du C.C.F.F de Peynier



Souvenir, souvenir

En 1979 Jors du terrible incendie qui ravageait Peynier, je me rappelle que tout le village était mobilisé autour des soldats du feu et qu'avec les habitants du quartier des Chaurets, nous portions les repas aux militaires qui stationnaient le long du canal de Provence qui était encore à ciel ouvert permettant ainsi aux véhicules de s'approvisionner facilement et rapidement. J'ai tout de suite attrapé le virus, celui de protéger à jamais mon village, sa forêt et essayer de tout faire pour éviter les incendies.

Aujourd'hui, de ces années vécues au sein du CCFF, je veux me rappeler de tous ceux qui m'ont appris, aidé, et fait partager leur amour de la forêt et qui m'ont accordé leur confiance. Je me souviens des jours et des nuits passés à veiller et surveiller dans le Renault TP2 et dans la Jeep Willys avec Gérard, Franck, Norbert, André Nordt, Emmanuel Huet, Lucien Higonin, Richard Moustier, William Belleudy et bien d'autres. Chaque fois que je le peux, je me remémore avec les "anciens" et je raconte aux "nouveaux" les histoires d'hier, les moments partagés, les interventions, nos éclats de rire...

Nous pensons à Gérard Nordt sans qui beaucoup de choses n'existeraient pas avec bien sûr le concours du toujours jeune Lucien, toujours prêt à intervenir avec sa gentillesse habituelle. J'espère que Gérard nous accompagne, qu'il nous voit et qu'il est fier de voir ce que nous sommes devenus au sein du local historique du CCFF qu'il aurait tant voulu voir se transformer durant des années.



La prévention d'après Luc Porte



Cet hiver, dans le cadre de ses travaux menés hors saison chaude, le CCFF de Peynier va réitérer son action de nettoyage et de débroussaillage autour du chêne plusieurs fois centenaire du Puits de Lauris. Elle aura pour but de continuer à mettre en valeur cet arbre majestueux témoin de notre passé et d'en préserver les abords. Un autre chantier de coupe et de nettoyage va être effectué par les membres du CCFF sur une partie de bois communal au quartier Tonnelle entre de la chemin de Boudian et St Charles. Il visera à éclaircir cette



Nettoyage du Garafari

portion de massif dense et, de par là-même, à ralentir un éventuel sinistre. Les habitations proches s'en trouveront un peu plus sécurisées. Les pins morts ou trop serrés seront éliminés au profit des chênes qui seront éclaircis.

Profitions-en pour rappeler aux particuliers que cette période de l'année est propice au débroussaillage des terrains. Ceci pour limiter la propagation du feu tout en préservant les biens et les personnes.

De plus, les compagnies d'assurance seront plus à même de prendre en charge les dégâts causés si la propriété a été débroussaillée.

Nettoyer son terrain c'est préserver son bien.

Enfin, les travaux d'entretien des pistes continuent. Dernièrement, la RE 112 a été nettoyée par les Forestiers-Sapeurs que nous saluons au passage pour leur efficacité.

C'est ainsi que chasseurs, promeneurs et VTTistes pourront continuer d'emprunter et de partager, en toute convivialité, ces collines et ces chemins qui restent chers au cœur des Peyniriens.



Il y a des jours.....

Les rôles principaux du CCFF de Peynier sont notamment la prévention, le guidage et l'intervention sur les feux naissants. Bien au delà de cela, nous sommes parfois appelés en renfort pour protéger ou sécuriser un secteur, un chemin pendant l'intervention des secours. Ce jour là, par une après midi de juin ou la chaleur était écrasante, nous pensions partir pour un départ de feu. En arrivant sur les lieux, avec Henri Bardin, André Gorla et Frédéric, nous vivions un drame auquel nous n'arrivions pas à croire et à qui nous touchera à jamais ainsi que tout notre village. Etre là, impuissants, abasourdis, sonnés, sans pouvoir agir ni même pouvoir remonter le temps, et pourtant, tout avait été fait, tenté, accompli par les secours qui ont été exceptionnels. En barrant le chemin que nous devions sécuriser et en regardant décoller l'hélicoptère, on se dit qu'il y a des jours ou rien ne devrait jamais se dérouler comme cela...

A Florent.

Sandrine BAUDIN et André GORLA

La Formation : Une priorité majeure

Dans le cadre de la refonte et de la modernisation du C.C.F.F, un pôle formation a été créé au sein du C.C.F.F. de la Ville de PEYNIER depuis 3 ans. Depuis déjà quelques années je souhaitais obtenir les moyens pour mettre en place cette structure afin que tous les membres puissent profiter d'une formation de qualité dispensée par des personnels aguerris et reconnus.



Le pôle formation est composé de quatre parties distinctes : une première partie consacrée à la formation interne, théorique et pratique des membres du CCF, la formation externe destinée aux personnes résidentes en forêt qui éprouvent le besoin d'être conseillées et formées avec leur propre matériel, l'information et la formation aux risques incendie des élèves des écoles primaires et maternelles, élément primordial mis en place dès 2002, soit 320 élèves formés chaque année, et enfin, des sorties chez nos partenaires afin de comprendre et de connaître leur travail et d'échanger sur notre conduite à tenir. Tout cela ne se fait pas sans travail ni sans l'aide des membres et cadres motivés qui ont choisi de participer à la construction de ce pôle.



Cette structure est à l'image du CCF, active toute l'année et à l'écoute des demandes et besoins en formation qui y sont exprimés. Avec la collaboration des Sapeurs-Pompiers de Trets qui ont répondu favorablement à nos sollicitations, nous sommes depuis deux ans complètement autonomes en matière de formations internes. Il devenait urgent de pallier les manques et les connaissances hasardeuses proposées par certaines structures qu'il était de bon ton de suivre pour faire "comme les autres". Suite à ces expériences plus ou moins douloureuses occasionnant des pertes de temps pour tous, j'ai été sollicité par une très large majorité des membres de notre CCF pour que nous mettions en place des formations sérieuses correspondant enfin à leurs attentes.

Journée formation sur feu naissant avec le CS Trets



Nous avons pu prendre en compte toutes les demandes grâce au concours du Capitaine Xavier Joseph et des sous-officiers Serge Brun, Franck Nordt, Thierry le Bayon du Centre de Secours Départemental de Trets et réaliser des exercices de qualité dans tous les domaines et c'est ainsi que des modules de travail ont été définis : transmissions, hydraulique, interventions sur feux naissants de nuit, secourisme, cartographie, guidages de nuit, PC de gestion de crise, scénarios de secours et de protection, recherches et guidages fictifs de colonnes, conduites tous chemins...

Ces heures de formation ont permis d'améliorer et de développer les connaissances de chacun dans une excellente ambiance. A travers le travail en petit groupe, chacun a pu recevoir une réponse adaptée et personnalisée à ses attentes et comprendre combien il est important de respecter les rôles dévolus à chaque intervenant sur un sinistre. En outre, des diplômes ont été remis à chaque participant à la fin de la session 2005 validant les exercices accomplis signés par les formateurs en lieu et place "d'attestations de présence ou de participation".

Formation du 30 avril 2005



La Formation : Une priorité majeure

Les sorties chez nos partenaires de la Sécurité Civile en 2004 ont permis en moyenne à 19 personnes de notre CCFF d'échanger leurs expériences et d'expliquer nos modes opératoires de travail et de présenter le CCFF de Peynier : SDIS13, Marins-Pompiers de Marseille, Centre de Secours de Trets, Forestiers-Sapeurs de Peynier, Base Hélicoptère de la Sécurité Civile de Marignane, Base Aérienne de la Sécurité Civile de Marignane, CIRCOSC de Valabre, Service Incendie Base aérienne 125...

L'ensemble des participants a été heureux de pouvoir s'initier sur la commune pendant ces différentes journées de formation dont le programme et les contenus seront encore étoffés durant cette année 2006.



Loin de l'autosatisfaction simpliste qui voudrait faire croire à certains que la formation est inutile ou qui se croient déjà très savants, nos efforts réguliers et notre travail sont récompensés par le jugement et l'appréciation que portent nos partenaires sur la qualité de nos interventions.

Frédéric BAUDIN



Exercices sur feu naissant avec le CS Trets



Le bénévolat avant tout !



Pourquoi devenir bénévole au CCFF ?

28 août 1989,
11 heures 45...

Un beau soleil brille en cette matinée de la fin du mois d'août. Mais la nuit s'abat brutalement. Un épais nuage de fumée masque tout, comme s'il voulait nous épargner de voir le drame qui vient de débiter : Sainte Victoire est embrasée...

Oui, présent ce jour-là, n'encore en mémoire cet incendie catastrophique ? Tour à tour abattu, révolté, démuné, je me suis promis à cet instant de m'investir dans la préservation de nos merveilleux paysages.

Comment ? Dans quelle(s) organisation(s) ?

J'ai dû attendre d'être en préretraite pour réaliser cet engagement. J'ai choisi ce qui était dans la proximité immédiate de la nature dans laquelle je vis : le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) de ma commune.

Depuis 6 ans, bénévole au sein du CCFF de Peynier, je réalise totalement mon engagement. Etre bénévole, ce n'est pas un engagement léger, sans obligations. Si l'on souhaite apporter le maximum d'efficacité, il convient de faire certains efforts : formations, responsabilité dans l'exécution des tâches, ponctualité, et un peu de dévouement,...

Après une formation de base, tous les printemps, il est nécessaire de suivre les formations pratiques qui nous familiarisent avec les gestes et la conduite à tenir, indispensables à l'action et à notre sécurité. Ces entraînements se déroulent dans une ambiance amicale et détendue, et permettent en plus de créer un esprit d'équipe, garant de qualité.

Notre rôle essentiel n'est pas l'action contre les sinistres, il est encore plus d'informer, de surveiller et de prévenir.

Notre meilleur encouragement serait que chacun d'entre nous particuliers, organismes publics, élus, agissent dans la prévention : débroussaillage et entretien des zones sensibles.

Louis COLIN, Pierre COUCHEZ

Le bénévolat avant tout !



Beaucoup de choses se racontent au sujet du statut des membres et des cadres du Comité Communal Feux de Forêts. Aussi, il est temps de mettre un terme définitif à toutes les rumeurs ! Certains pensent que nous sommes payés, d'autres nous assimilent à du personnel communal, et, enfin, une

dernière catégorie s'imagine que nous faisons tout simplement notre métier... Et bien non, au risque de décevoir tous ces gens, nous agissons au sein du CCFF en toute liberté, par passion et amour de notre commune sur la base du volontariat bénévole.

Le bénévole que je suis, comme d'ailleurs une très large majorité de mes collègues, prend son temps de participation au CCFF sur son temps libre, sans contrepartie (RTT, congés, week-end,...) et s'il demande à quitter son travail pour une intervention sur un départ de feu, les heures prises restent dues à son employeur.

Il est également vrai que l'unanimité au sein des personnels n'est pas atteinte par rapport à notre engagement moral, je m'identifie à une large majorité des membres composant le CCFF qui se dépense sans compter pour apporter le plus de sécurité possible à l'ensemble des concitoyens sans rien attendre en retour, ni gloire, ni récompense, ni avantage et encore moins de rétribution.

Appartenir au CCFF de Peynier est un honneur, c'est une démarche citoyenne très forte qui permet de réaliser et d'assouvir sa passion pour la protection de notre environnement.

Perpétuer cet esprit, le faire vivre, le faire partager, exprimer le don de soi constituant les bases de notre mission : le vrai bénévolat, sans compter nos heures, pour affirmer notre volonté de protéger les biens et les personnes de notre commune !

Jean-Michel VERRIER

La sensibilisation par Didier Perreau



Mieux vaut prévenir que guérir

La prévention est l'un de nos chevaux de bataille. L'attirance des enfants que nous côtoyons dans notre village pour la couleur "orange" et l'idée de faire passer un message de respect de la nature, de l'environnement et donc d'autrui aux enfants nous ont vite incité à aller à leur rencontre. Cette démarche permet également de sensibiliser à nouveau des parents qui auraient pu oublier les quelques règles simples de sécurité.

Notre initiative a été très rapidement acceptée et relayée par l'ensemble des personnels enseignants et d'accompagnement de la maternelle et du primaire.



Il faut dire que les enfants de notre commune sont très sensibles à leur environnement, en partie grâce à leurs enseignants qui leur font découvrir très tôt ce lieu magique et magnifique qu'est la Garenne, formidable terrain de jeux, de détente et de découverte pour petits et grands ! (Rappelons que la Commune de Peyriest est constituée à 75 % de forêts)

Un beau jour du mois de mai dernier, une équipe mixte du CCFP (Laëtitia Couhault, André Gorja, Bruno Vaschalde, Frédéric Baudin et Didier Perreau), bien évidemment toute d'orange vêtue s'est donc rendu tout d'abord à l'école maternelle du Cabaret.

Notre premier contact s'est fait avec les tout-petits qui nous ont accueillis, à notre grande surprise, au cri de "les carottes, les carottes !". Le dialogue s'est vite instauré. Par un jeu de questions-réponses, nous avons pu leur faire découvrir ce à quoi correspondaient les couleurs portées par les différents intervenants de lutte contre le feu (orange pour le CCFP, jaune pour les Forestiers-Sapeurs et rouge pour les Sapeurs-Pompiers) et le rôle de chacun au sein de la commune.

Durant deux journées, nous avons pu rencontrer les 5 classes de maternelle et les 6 classes de l'école primaire, soit environ 320 élèves. Classe après classe, en se mettant à leur portée, et après que chacun et chacune d'entre eux aient fait part de leurs expériences et de leurs anecdotes, nous leur avons très simplement rappelé les différentes règles d'observation et de respect des plantes, des fleurs, des animaux, rappelé qu'il fallait garder la forêt propre, que l'emploi du feu pouvait être utilisé sous certaines conditions (calendrier de brûlage), la sécurité lors d'un allumage de barbecue (son emplacement et toujours avoir un tuyau d'arrosage), rappelé que les pétards étaient à proscrire,...

Après la théorie, il y a eu bien évidemment la pratique : description des tenues et du véhicule, démarrage de la moto pompe et mise en action de la lance à incendie.

En guise de récréation et pour conclure notre visite, tous les enfants qui le souhaitaient ont pu monter dans le véhicule 4 x 4 où, là encore, nous avons donné les explications souhaitées par les plus grands sur la radio et la cartographie.

Didier PERREAU



Emploi du feu



Particuliers :

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Forêt non aménagée	Porter ou allumer un feu											
	Jeter des objets en ignition											
	Fumer											
Forêt aménagée	Port d'allumettes ou d'appareils producteurs de flammes vives											

Propriétaires et ayants-droit :

Entreprises pour les travaux en zone sensible :

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Jeter des objets en ignition													
Fumer													
Emploi du feu en situation	peu dangereuse V<40km/h	Propriétaires											
		Entreprises											
	dangereuse 40 km/h<V<80 km/h	Propriétaires											
		Entreprises											
Risque exceptionnel d'incendie 80km/h<V	Propriétaires												
	Entreprises												

- Intervention en toute situation vs à vis du risque d'incendie
- Autorisation ou déclaration (d'innovation pour usif professionnel)
- Emploi du feu autorisé sous la responsabilité de l'utilisateur
- Dérogation préférentielle possible à toute autorisation
- Cessation des activités à risque vs à vis du feu de forêt
- Autorisé sauf les jours à risque exceptionnel d'incendie

Le débroussaillage obligatoire

Une définition du débroussaillage

Art. L. 321-5-3 du code forestier

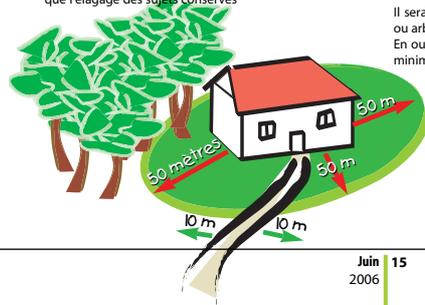
"On entend par débroussaillage la destruction par tous moyens des broussailles et morts-bois et si leur maintien en l'état est de nature à favoriser la propagation des incendies, la suppression des végétaux et sujets d'essences forestières ou autres lorsqu'ils présentent un caractère dominé, dépréissant ou une densité excessive de peuplement ainsi que l'élagage des sujets conservés"

Arrêté Préfectoral n°1271 du 7 mai 2003

Le débroussaillage est rendu obligatoire pour toutes les propriétés situées à moins de 200 m des espaces boisés. Le débroussaillage est obligatoire sur 50 m aux abords des constructions et sur 10 m de part et d'autre des voies et chemins privés les desservant. Le maintien en état débroussaillé est obligatoire sous peine de sanctions prévues par le Code Forestier.

Il sera procédé à l'élagage des branches basses des arbres ou arbustes substantifs jusqu'à une hauteur de 2 mètres. En outre, les branches devront être coupées à une distance minimale de 3 mètres au droit des murs et du toit des habitations.

Le débroussaillage inclut nécessairement l'élimination des rémanents qui doivent être évacués, ou broyés, ou incinérés dans le strict respect des réglementations en vigueur.





LES PARTENAIRES

lors de l'opération casques de sécurité



conception et fabrication
de circuits intégrés

84, av Olivier Perroy - ZI Peynier Rousset - 13790 Rousset
☎ 04 42 53 70 00 🌐 www.atmel.com



BRICOMARCHE

Les Mousquetaires

2, ZA la Burlière - 13530 Trets
☎ 04 42 29 39 00 ☎ 04 42 29 39 08 ✉ broctrets@hotmail.com 🌐 www.bricomarche.fr



constructeur
européen
de micro-ordinateurs

ZI Rousset Peynier - 85, avenue de la Plaine - 13106 Rousset Cedex
☎ 0825 061 062 ☎ 04 42 53 54 29 🌐 www.elonex.fr



Eros Immobilier

67, avenue de la libération - 13790 Peynier
☎ 04 42 53 12 02 ou 06 61 38 84 36 ☎ 04 42 53 12 02 ✉ eros.immobilier@wanadoo.fr



Entreprise Ferréol et fils
peinture intérieure extérieure

43, av de la libération - 13790 Peynier
☎ 04 42 53 10 95 ou 06 13 07 06 71



**Didier
Perreau**

Clos la Lecque - 13790 Peynier
☎ 04 42 53 15 24

Le Vernis au Tampon

*Restauration de meubles
et objets anciens*



Nettoyage industriel - Propreté urbaine
Traitement des déchets - Assainissement

109, rue Jean Aicard - 83300 Draguignan
☎ 04 94 50 50 50 ☎ 04 94 50 87 59 ✉ contact@pizzorno.com 🌐 www.pizzorno.com

PMB

fabrication, installation de matériel médico-chirurgical

Route des Michels - Zone artisanale - CD 56 C - Lieu-dit Saint Charles - 13790 Peynier
☎ 04 42 53 13 13 ☎ 04 42 53 30 83



ST Microelectronics

Fabrication de composants électroniques

77, av Olivier Perroy - ZI Peynier Rousset - 13790 Rousset ☎ 04 42 68 88 00 ☎ 04 42 68 88 28
🌐 www.st.com/stonline

